

Le Mag[,]

SCIONZIER
HAUTE SAVOIE

N°5
MAGAZINE D'INFORMATION
MUNICIPAL

JUILLET 2022

Dossier

NOTRE VILLE AU RYTHME D'UN ÉTÉ MUSICAL

Rencontrer

10

La nouvelle
médiathèque

Partager

20

Le PAM
Pass Arve & Montagnes



- SOMMAIRE -

P.4 DOSSIER

Un été musical.

P.8 DÉCOUVRIR

Une entreprise : LPS.

P.10 RENCONTRER

La médiathèque
et ses nouveaux locaux.

P.14 HABITER

Les règles d'urbanisme.
Création de l'association
des commerçants.
Le marché déménage.
L' ATMB investit sur la commune.
Non aux incivilités.

P.19 RENDRE HOMMAGE

Jean MONIÉ

S'EXPRIMER

Groupes majoritaire et minoritaire.

P.20 PARTAGER

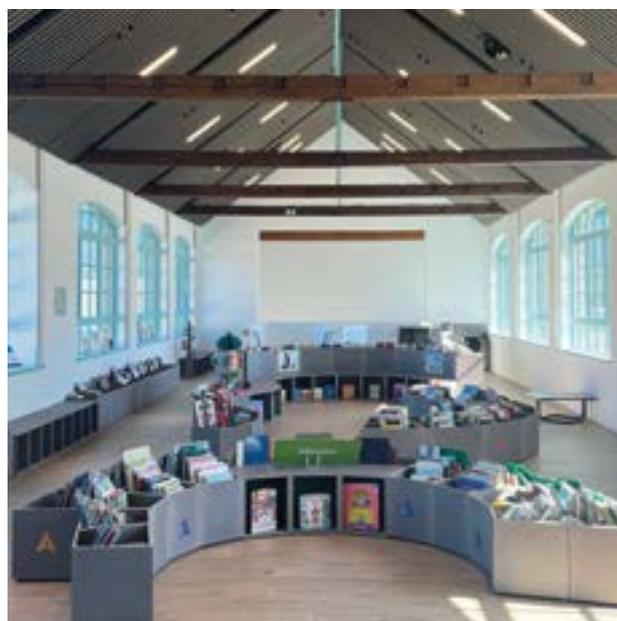
PAM : le pass Arve & Montagnes.
La CCAM ouvre sa vélostation.

P.22 ON Y ÉTAIT

Retour en images sur les évènements
et animations de la ville.

P.22 A FAIRE

L'agenda culturel.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Stéphane PÉPIN

RÉDACTION

Mairie de Scionzier

CRÉDITS PHOTOS

Mairie de Scionzier, Gérald Richard,
Joey Lacroix, LPS, 2CCAM.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Anaga.

IMPRESSION

Imprimerie Monterrains

TIRAGE

4 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

juillet 2022

La mairie de Scionzier remercie
les annonceurs présents dans
ce numéro.

SCIONZIER, L'ENVIE DE PARTAGER ET DE VIBRER

L'exercice convenu dans la rédaction de l'éditorial est de synthétiser les projets, rappeler les échéances à venir, valoriser les actions communales, tracer les perspectives du mandat que vous nous avez confié.

A l'ouverture de cette nouvelle édition du bulletin, je veux simplement dire :

- Merci aux élus pour l'engagement et leur confiance ;
- Merci aux services pour leur professionnalisme et leur patience ;
- Merci aux bénévoles, aux associations pour l'investissement et l'enthousiasme ;
- Merci aux artistes et groupes pour leur créativité et leur talent ;
- Merci au public, à vous schonverots pour ces moments inoubliables ;

Soyez fiers d'avoir fait résonner, briller SCIONZIER durant ce festival qui a magnifié la commune et ses habitants et porté à la lumière notre ville bien au-delà de notre département.

La réussite de MUSIQUES EN STOCK s'explique également parce que tout au long de l'année, il nous est proposé des spectacles et des animations variés pour tous les goûts et tous les publics.

La culture va s'écrire aussi et en continu au sein de l'espace ALPEX et je vous invite à découvrir notre médiathèque et l'équipe qui l'anime avec la mission de mélanger tous les genres, lectures, expositions, spectacles, cinéma...

Je vous souhaite un très bel été à toutes et tous.

Stéphane Pépin

Maire de Scionzier

Vice-président de la 2CCAM

Vice-président du SIVOM de Cluses

Vice-président du SM3A



UN ÉTÉ MUSICAL

MUSIQUES EN STOCK LE RENOUVEAU

Faire renaître le festival Musiques en stock était un véritable défi. L'idée est venue après plusieurs rencontres successives entre les élus qui souhaitent organiser un bel événement pour faire vivre le centre-ville complètement rénové et les membres de l'association Macadam dont les fondateurs, Christian et Karine Lacroix sont Schonverots.





Des milliers de personnes se sont rassemblées pendant trois jours sur l'esplanade Alpex.

Une fois ce défi lancé, il a fallu se mettre au travail car l'on s'est très vite rendu compte de la masse de travail que cela représentait mais également des immenses contraintes matérielles, humaines et financières.

Le message se voulait clair : la municipalité voulait bien mettre sur pied un festival d'une telle ampleur mais sans grever outre mesure les finances communales. En effet, le principe de gratuité qui avait fait la renommée de Musiques en stock a été maintenu. Et là, la surprise a été assez totale. Côté partenariat tout d'abord : de très nombreuses entreprises de la vallée ont souhaité d'elles-mêmes ou ont répondu favorablement pour être partenaires. Nous avons pu nous rendre compte à cette occasion que la solidarité entre tous les industriels de la vallée et leurs élus n'était pas morte. L'autre surprise est venue du côté des bénévoles. A une époque où l'on se dit que le temps donné gratuitement au service des autres est en perte de vitesse, nous avons vu se manifester plusieurs centaines de personnes de Scionzier mais également des communes environnantes pour être bénévoles sur le festival qui n'aurait pas pu se faire sans leur mobilisation.

Dès lors, le défi pouvait être relevé. La programmation, toujours aussi audacieuse et de qualité a été concocté par l'association Macadam.

La première soirée s'est déroulée sous un ciel menaçant mais après que le ciel a eu versé pendant quelques minutes ses trombes d'eau comme pour baptiser le festival, la fête pouvait débuter, magique, dans une ambiance de folie, satisfaisant les centaines de festivaliers, privés de grands rassemblements durant deux ans de pandémie. Dès lors les concerts se sont enchaînés avec en point d'orgue le vendredi soir, le groupe suédois "The Hives" pour lequel des spectateurs étaient venus des quatre coins de l'hexagone.

« Durant ces trois journées, le centre-ville de Scionzier a renoué avec les grandes fêtes du passé »



L'équipe bénévole chargée de la restauration aux artistes.



Durant ces trois journées, le centre-ville de Scionzier a renoué avec les grandes fêtes du passé. Au terme de ce moment fort, chacun s'est séparé en se disant "Vivement l'année prochaine".



UN ÉTÉ MUSICAL

FÊTE DE LA MUSIQUE



La fête de la musique s'est déroulée le samedi 18 juin sous la grenette qui, pour l'occasion, accueillait pour la première fois, un concert.

Cette soirée était consacrée en grande partie à un hommage à Jean-Jacques Goldman. C'est tout d'abord l'harmonie municipale qui a mis l'ambiance. Puis les spectateurs ont pu entendre les élèves de l'école de musique jouer en petits orchestres ou chanter avec les musiciens. Enfin, durant deux heures, le groupe Là-Bas, qui reprend les plus grands succès de Goldman, a ravi les centaines de spectateurs présents.



UNE ENTREPRISE

LPS TROIS GÉNÉRATIONS AU SERVICE DU BOIS

La société LPS (Laurent Pernet-Solliet) a une véritable histoire dans la commune. On la connaissait déjà depuis longtemps pour ses réalisations mais elle vient de démontrer toutes ses compétences en édifiant en un temps record la grenette en bois qui trône sur le parvis Alpex.

L'entreprise LPS est la suite d'une autre entreprise de menuiserie beaucoup plus ancienne et créée en 1937 au Nant des peupliers par Alfred Bonnaz. Malheureusement, ce dernier décède très jeune à 54 ans en 1964 laissant l'atelier vacant.

Evariste Pernet-Solliet et Simon Perrissin, deux habitants du Grand-Bornand arrivent alors à Scionzier et s'installent comme menuisiers dans l'atelier d'Alfred Bonnaz. Si Simon Perissin retournera dans son village natal quelques années plus tard, Evariste restera là une dizaine d'années. C'est alors qu'il va construire en 1974 des nouveaux locaux plus modernes, plus spacieux et plus fonctionnels rue des Fontaines. Au-delà de son métier de menuisier – charpentier, Evariste a été une figure de la vie locale schonverote. Il a fait partie de la compagnie des sapeurs-pompiers pendant longtemps et il a été l'un des bénévoles les plus actifs de la traditionnelle kermesse paroissiale.

Evariste Pernet a été le fondateur de l'entreprise. Il a été très impliqué dans la vie de la commune.



L'entreprise dans ses nouveaux locaux ouvre en 1974



« La construction de la Grenette, une des œuvres majeures de l'entreprise »



Les années ont passé.

Petit à petit, l'entreprise s'est agrandie et en 2002, c'est tout naturellement qu'Evariste a passé la main à son fils Laurent. Aujourd'hui, ils sont douze à travailler dans les domaines de la menuiserie, de la charpente et de l'agencement d'intérieur. Mais ce qui est tout à fait remarquable, c'est que la quasi-totalité de ces ouvriers ont débuté dans l'entreprise comme apprentis, formés par Laurent. L'un de ces employés n'est autre que Damien, le fils de Laurent ce qui laisse à penser que l'entreprise a encore un bel avenir devant elle. On peut également citer Michel Angelloz qui a fait toute sa carrière dans l'entreprise depuis ses 17 ans jusqu'à sa retraite.

On connaissait les fermes rénovées, les travaux d'importance comme la rénovation du clocher de la mairie, les chalets construits, autant de chantiers menés par LPS. Mais ces deux dernières années, est arrivé probablement le plus gros défi de l'histoire de l'entreprise : construire la grenette entièrement en bois au centre-ville de Scionzier. Ce travail titanesque a donné quelques sueurs froides à Laurent et à ses charpentiers. Mais le défi a été relevé et désormais, on parle de l'entreprise schonverote bien au-delà des frontières de la région et même à l'étranger.



LPS
190 Rue des Fontaines
Scionzier
04 50 98 03 11



UN SERVICE MUNICIPAL

LA MÉDIATHÈQUE

DES ŒUVRES ÉCRITES, ORALES & MUSICALES À VOTRE SERVICE

La commune de Scionzier est dotée d'une médiathèque depuis 1995. C'est un lieu public ouvert à tous. L'entrée, la consultation sur place des documents et la participation aux animations sont libres et gratuites.



www.bm.scionzier.fr

L'inscription à la médiathèque permet l'emprunt de documents : livres, magazines, DVD, CD, et jeux. Un service de portage à domicile est également proposé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

En tant que service public, la médiathèque a pour mission de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle, en sachant s'adapter aux nouveaux usages pour répondre au mieux aux attentes, aux besoins et aux envies de la population : mise à disposition d'ordinateurs pour le public et possibilité d'accompagnement par l'équipe de la médiathèque, postes dédiés à l'écoute de musique et au visionnage de films sur place, nouveaux espaces dédiés au jeu...

Un programme des animations tout public est édité tous les trimestres, il est consultable également en mairie et sur le site internet de la médiathèque : <http://www.bm.scionzier.fr>

La médiathèque réalise également tout au long de l'année des animations auprès des publics scolaires ou de la crèche en collaboration avec les professionnels de ces services.





ÇA BOUGE

→ La médiathèque accueillera la seconde édition du salon du polar le week-end du 19 novembre.



Aurélie Campagne
Directrice de la médiathèque

LE MÉTIER DE MÉDIATHÉCAIRE EN 3 QUESTIONS

M - *Quelle est la formation nécessaire ?*

A.C. - *Le ou la médiathécaire est tout d'abord un professionnel de la culture. Si d'autres types de formations sont possibles, il est le plus souvent titulaire d'un DUT Information Communication Métiers du Livre et du Patrimoine, qui peut être complété par une licence professionnelle, des masters 1 et 2 Sciences de l'Information et des Bibliothèques... La réussite à un concours de la Fonction Publique Territoriale est ensuite nécessaire pour obtenir un poste.*

M - *Quel est l'intérêt de ce métier ?*

A.C. - *Vous l'aurez remarqué, on parle aujourd'hui de médiathécaire et plus de bibliothécaire, parce que c'est un métier en constante évolution, qui suit et s'adapte aux usages et aux pratiques de son public en termes d'activités culturelles : le cinéma, la musique, le jeu, le numérique, un spectacle, une conférence, une promenade contée, c'est de la culture ! Et le médiathécaire est avant tout un médiateur culturel, un professionnel dont la mission principale est de favoriser la démocratisation, la diffusion de la culture : c'est un intermédiaire, qui facilite l'accès à tous ces univers. C'est tout l'intérêt de ce métier.*

M - *Qui sont les médiathécaires de Scionzier ?*

A.C. - *L'équipe de la médiathèque de Scionzier est composée de sept agents, disponibles pour vous accueillir et vous accompagner. Chacun est en charge d'un secteur : Aurélie est directrice et responsable du secteur adulte, Aline, responsable du secteur image et son et des périodiques, Carole et Laurie sont en charge des documentaires et des bandes dessinées, Fanny du secteur jeunesse, Sophie de la ludothèque et Sylvain, chargé de l'équipement, a également pour mission de seconder chacun des autres agents dans leurs secteurs respectifs.*



A SAVOIR

- Tarif adulte pour un résident de Scionzier : 8,5 € par an.
- Adultes de plus de 70 ans, enfants de 0 à 18 ans : gratuit.
- La médiathèque, c'est aussi une annexe au Crozet située au 71, rue du collège et ouverte le vendredi après-midi.
- La médiathèque, ce sont des rendez-vous réguliers : le temps des comptines, le club ados, le temps des histoires, les idées week-end.
- Un site Internet : www.bm.scionzier.fr



UN SERVICE MUNICIPAL

LA MÉDIATHÈQUE A DÉMÉNAGÉ AU CENTRE CULTUREL ALPEX

Anciennement située dans la Maison de l'Industrialité, la médiathèque de Scionzier a récemment emménagé dans le Centre Culturel AlpeX, au 5 rue du Foron.

Dans le cadre de la restructuration de son centre-bourg et pour donner une nouvelle ambition à ses actions culturelles, la commune a porté le projet du transfert des services de la médiathèque dans ce bâtiment, anciennement à usage industriel – une manufacture d'horlogerie construite en 1913 qui a été ensuite usine de décolletage et entièrement réhabilitée – assurant une accessibilité à la culture pour tous.

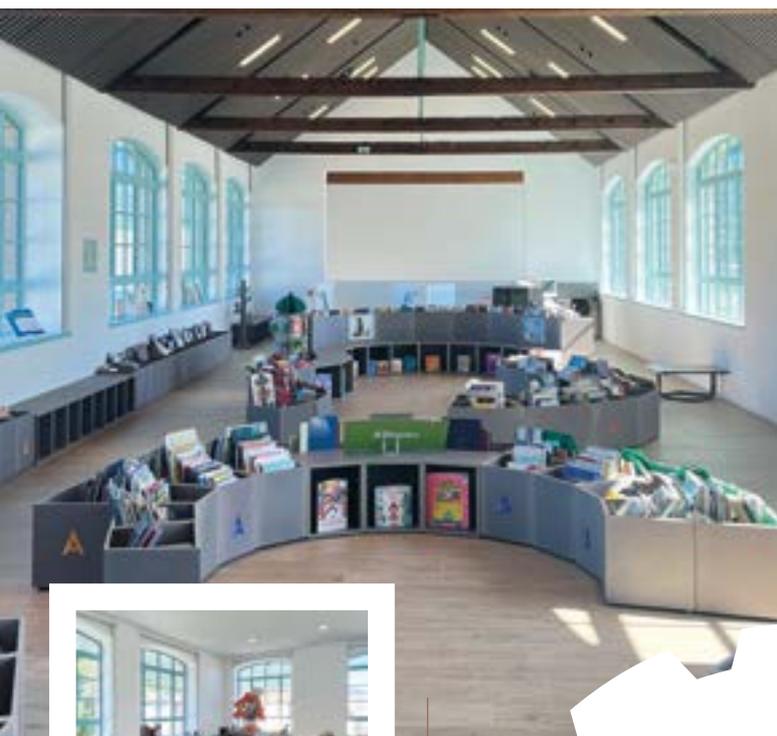
Installée sur deux étages, la médiathèque propose dorénavant à ses usagers un secteur adulte au rez-de-chaussée et un secteur

jeunesse à l'étage, complétés par un espace modulable dédié aux activités culturelles : expositions, jeux, projections, etc.

Un secteur Ludothèque nouvellement créé proposera également le prêt de jeux de société, pour enfants et pour adultes, et la possibilité de jouer sur place, seul, en famille ou entre amis.

Dès le 5 juillet, vous pourrez retrouver l'équipe de la médiathèque dans ses nouveaux locaux. Elle vous accueillera aux horaires habituels, impatiente de vous présenter ses nouveaux services et ses toutes dernières nouveautés !

A terme, cet espace culturel pourra accueillir d'autres animations : concerts, expositions temporaires ou permanentes, conférences. Les extérieurs qui ont été aussi aménagés permettront la tenue de manifestations autour du livre et de la culture sur les bords du Foron.



Espace jeunesse



Espace B.D.



Espace adulte

LES RÈGLES D'URBANISME

Très souvent, les vendeurs de vérandas, de piscine, de climatiseurs ou autres panneaux solaires vous disent que ceux-ci peuvent être installés sans autorisation.

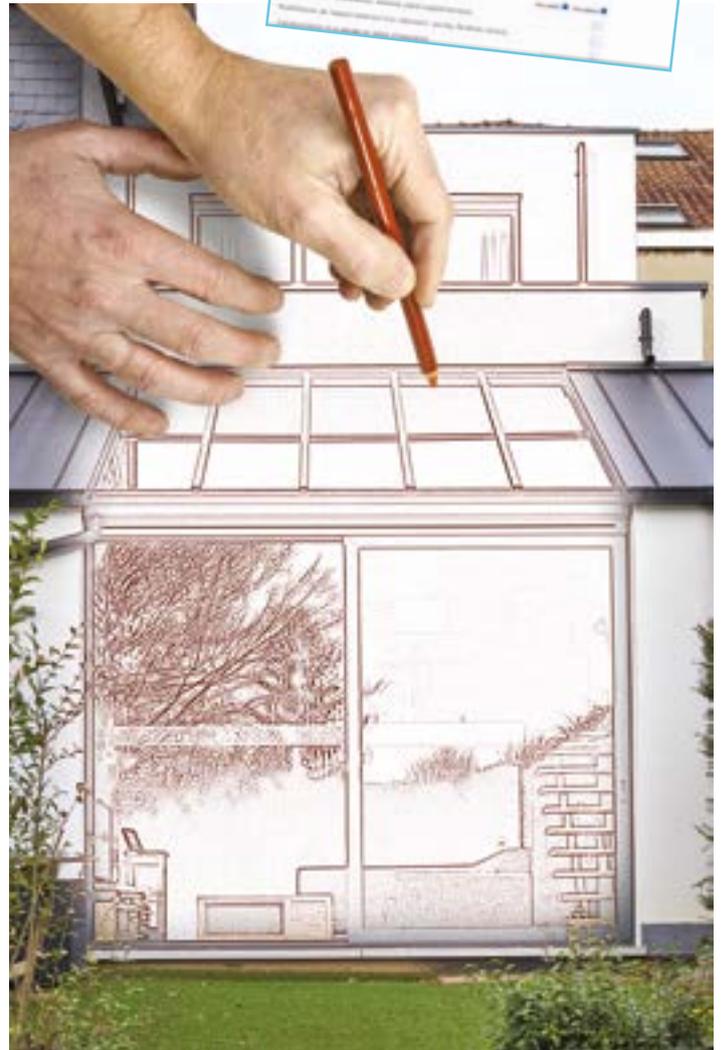
C'est faux ! Il est donc nécessaire de préciser les travaux et aménagements nécessitant le dépôt d'une déclaration préalable. Celle-ci est à télécharger sur le site :



www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578

Ne pas faire cette démarche vous expose à une amende ou à l'obligation de démonter votre aménagement.

- > Construction (surface comprise entre 5 m² et 20 m²) : une extension, un garage, un abri de jardin clos, une véranda, une pergola, un auvent, un abri ouvert, un carport, une terrasse.
- > Extension ayant pour effet de créer une surface de plancher entre 20 m² et 40 m² si elle n'a pas pour effet de porter la surface totale de la construction au-dessus de 150 m².
- > Construction d'une piscine dont le bassin est supérieur à 10 m² et inférieur ou égal à 100 m² / non couverte ou dont la couverture a - de 1.80 m de haut.
- > Travaux sur une construction existante modifiant l'aspect extérieur : remplacement de fenêtres, de portes, création d'ouvertures en façade, remplacement ou création de fenêtres de toit, ravalement des façades, isolation extérieure, réfection de la toiture...
- > La pose de panneaux photovoltaïques / capteur solaire.
- > L'installation d'un climatiseur.
- > Pose d'une clôture, d'un portail.
- > Réfection de la devanture d'un commerce.
- > Les coupes et abattage d'arbres dans les espaces boisés classés.
- > Changement de destination sans travaux ou avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade.
 - Le code de l'urbanisme définit 9 destinations : habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt et service public ou d'intérêt collectif).
 - Changer de destination consiste à passer de l'une à l'autre des 9 destinations (exemples : transformer des bureaux en appartement, transformer une habitation en commerce, transformer un logement en bureaux. Toutefois, transformer un garage existant, attenant à une maison d'habitation, en chambre n'est pas un changement de destination mais un changement d'usage).



COMMERCES

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Dans la continuité de la rénovation du centre-ville, la municipalité a souhaité fédérer les commerçants pour qu'ils proposent des animations commerciales tout au long de l'année.

Après un travail de plusieurs mois et un accompagnement de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), la "Commerçante Schonverote", puisque tel est son nom, a vu le jour.

Dans un premier temps, une vingtaine de commerçants ont adhéré au nouveau groupement. Ils seront probablement rejoints par d'autres au fil du temps. Le président de cette nouvelle structure est Behij Jemai, secondé par Sylvain Cau. Le bureau est également composé de Serhat Seker, Fabien Pelfresne, Gwenaëlle Grand et Mathilde Coemet.



La nouvelle association a vu le jour le 23 mai.

À NOTER

ÉVÈNEMENTS À VENIR

L'association souhaite organiser deux ou trois événements par année et s'associer aux manifestations locales. Le premier d'entre eux a eu lieu fin juin et a consisté en une tombola.

LE MARCHÉ DÉMÉNAGE



Le marché sera présent tous les dimanches de l'été de 8 h à 13 h.

Chaque dimanche matin, de nombreuses personnes et familles viennent flâner et faire des emplettes sur le marché du centre-ville.



La grenette étant maintenant terminée, il était normal qu'elle soit le nouvel écrin de ce rendez-vous dominical. Là aussi, la CCI accompagne la commune pour que ce marché grossisse et soit plus attractif notamment par la présence de producteurs locaux ou par des commerçants favorisant les circuits courts. Avec à proximité une boulangerie et des cafés, ce marché va devenir au fil des mois un vrai lieu de vie et de convivialité.

L'ATMB

INVESTIT SUR LA COMMUNE



L'ATMB mène une opération ambitieuse de traitement des eaux de ruissellement de l'autoroute. Pour ce faire, elle construit à plusieurs endroits de l'autoroute A40 des bassins de rétentions.

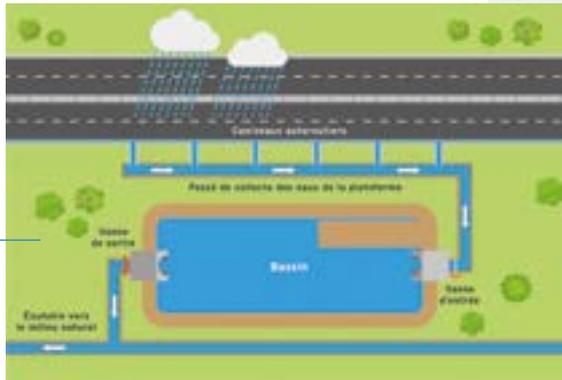
Les communes de Scionzier et Marnaz seront concernées par ces travaux. Elles abritent une nappe souterraine d'eau potable enfouie servant à la distribution de la commune de Marnaz (60% de l'eau potable de Marnaz provient du captage des Valignons).



fonctionnement d'un bassin.

- 5 millions euros de travaux
- 9 mois de travaux : mars à novembre 2023
- Longueur des travaux: 1.1km d'autoroute à protéger
- Création de 2 bassins
- 1 bassin de 300m³ sur la commune de Scionzier
- 1 bassin de 600m³ sur la commune de Marnaz.

fonctionnement d'un bassin.



fonctionnement d'un bassin lors d'un déversement accidentel



Ce captage est sensible car peu profond (environ 7 m de profond) et à proximité de l'autoroute.

Il est donc essentiel de protéger cette zone de toute atteinte, infiltration ou pollution accidentelle.

ATMB a décidé de protéger la zone de captage de Marnaz et Scionzier. En effet, sur le secteur situé entre le stade de Marnaz et la bretelle d'autoroute de Scionzier, l'autoroute traverse le périmètre de captage rapproché, sur une distance de 1,1 km.

Aussi, sur ce tronçon, l'autoroute doit devenir totalement imperméable pour que les eaux provenant de ses chaussées soient capturées et collectées par des caniveaux, puis traitées dans des bassins avant d'être rejetées dans le milieu naturel sans risque de pollution.

Il s'agit de se prémunir d'un déversement accidentel, par exemple d'un polluant transporté par un camion-citerne qui pourrait se renverser en cas d'accident. Ces effluents pollués seront capturés dans les bassins puis traités.

Il s'agit également de récupérer toutes les eaux de ruissellement qui proviennent de la chaussée de l'autoroute et qui drainent avec les pluies des polluants tels que les poussières des freins, l'usure de la chaussée, le sel l'hiver, etc.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Les eaux de ruissellement de l'autoroute sont collectées par un réseau imperméable le long de la chaussée (caniveaux, canalisations) et sont acheminées vers des bassins.



À NOTER

Les 2x2 voies de circulation sur A40 seront maintenues durant les travaux.

Quelques liens d'informations complémentaires :

Préserver l'eau des habitants :

www.atmb.com/notre-adn/protection-des-captages-eau-potable/preserver-eau-potable-des-habitants/

Le programme des travaux sur 5ans :

www.atmb.com/notre-adn/protection-des-captages-eau-potable/protoger-les-zones-de-captage-proches-de-lautoroute-et-de-la-route-blanches/

NON AUX INCIVILITÉS



Le nouveau sol devant la mairie piétiné pendant la phase de séchage. Coût de la réfection : **15000 €**

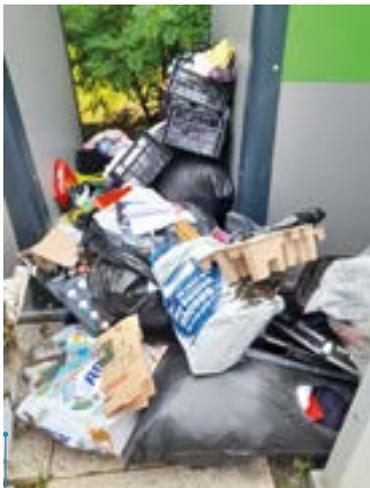
Depuis des mois, les élus de la commune oeuvrent pour rendre Scionzier plus agréable, pour offrir aux habitants des espaces de loisirs et de détente, pour rénover les quartiers, pour proposer des activités aux jeunes notamment aux adolescents.

Mais depuis quelques semaines, nous devons faire face à des incivilités de plus en plus nombreuses qui pourrissent la vie de nos concitoyens. Ces dégradations sont réparées mais elles ont un coût comme l'installation de caméras.

Ce coût est supporté par les finances locales donc par tous les habitants !

Nous en appelons donc à la responsabilité de chacun notamment des parents

car, non, il n'est pas normal de voir des enfants de 8 à 14 ans se promener seuls dans la ville à minuit, non il n'est pas normal d'insulter les élus ou les forces de l'ordre qui interviennent, non il n'est pas normal de traverser dix fois de suite le centre-ville avec sa voiture de sport en la faisant rugir, non il n'est pas normal de déposer ses ordures au coin de la rue. Le principe de la tolérance zéro sera appliqué. En accord avec la gendarmerie, une plainte sera systématiquement déposée et les coupables poursuivis. En voici quelques exemples parmi tant d'autres



Des décharges sauvages autour des containers



Petit train pour les enfants vandalisé lors du marché de Noël.



Tentative d'incendie de la nouvelle grenette.



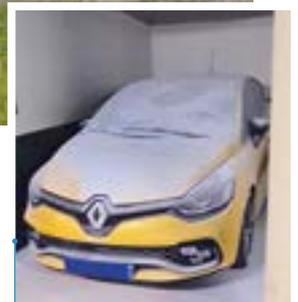
Véhicule garé sur le passage handicapé et sur le massif de fleurs.



Les nouveaux jeux du Crozet installés pour plusieurs dizaines de milliers d'euros, tagués et vandalisés juste après leur installation.



Les immeubles du Crozet refaits à neuf pour plusieurs millions d'euros et déjà tagués.



Extincteurs du parking souterrain de la MI vidés. Plusieurs milliers d'euros de dégâts dans les ventilations et sur les véhicules.

JEAN MONIÉ NOUS A QUITTÉ LE 14 MAI DERNIER À L'ÂGE DE 84 ANS.

Marseillais de naissance, après avoir vécu plusieurs années en Algérie, il avait rejoint la vallée de l'Arve pour ses études. Au sortir de celles-ci, il s'est engagé dans l'armée de l'air. Revenu à la vie civile, il est devenu cadre chez Carpano et Pons, SMPI et à Monaco. C'est en 1995 qu'il entre dans la vie politique locale au côté de Maurice Gradel. Il s'est vu confié les dossiers relevant du social, du scolaire, du périscolaire et de la gérontologie. Il a également occupé la fonction de 1er adjoint de 2008 à 2020. Il a laissé parmi tous les partenaires de la commune qu'il a côtoyés, l'image d'un homme à l'écoute des problèmes. La municipalité présente ses condoléances à sa famille.



DÉMOCRATIE

– S'EXPRIMER –

GRUPE MAJORITAIRE

« DÉVELOPPONS ENSEMBLE SCIONZIER POUR DEMAIN »

Scionzier avance. Il suffit de se promener en ville pour s'apercevoir que le visage de notre commune se modifie : des espaces remodelés et plus agréables, des rues et des places nettoyées régulièrement, des animations pour passer d'agréables moments, des activités nouvelles pour nos jeunes et surtout nos ados. Cette transformation va se poursuivre et s'est faite jusqu'à présent sans augmentation du taux d'imposition. Pour cela, il a fallu bâtir un budget maîtrisé. Celui-ci a d'ailleurs été voté à une très large majorité puisque seules deux personnes de la

liste d'opposition ont voté contre. Les délibérations engageant les autorisations de programme et leur financement pour les travaux du centre-ville et le quartier du Crozet ont, elles, été votées à l'unanimité du conseil municipal.

D'autres chantiers importants nous attendent comme la révision du PLU qui vient de s'engager.

Merci encore pour votre confiance. Nous en serons dignes demain comme aujourd'hui.

GRUPE MINORITAIRE

EXPRESSION DU GROUPE « UN SCIONZIER D'AVANCE »

DÉSACCORD SUR LE VOTE DU BUDGET 2022

Le conseil municipal était réuni sous la présidence du maire Stéphane PEPIN mercredi 09 mars pour délibérer sur les différents budgets de la commune pour l'exercice 2022.

Après la présentation du budget primitif principal pour 2022, nous avons voté contre ce budget et nous tenons à nous en expliquer.

Tout d'abord, la présentation des divers budgets s'effectue par l'envoi des documents sur la tablette informatique des élu(e)s, quelques jours avant la réunion du conseil municipal sans réunion préalable intégrant le groupe minoritaire.

A moins d'être comptable de métier et encore, comment dans ce délai aussi court et, sans réunion préalable, est-il possible d'examiner en toute sérénité les différents chapitres d'un budget, tant sur l'investissement que sur le fonctionnement.

Le groupe « Un Scionzier d'Avance », par son droit d'expression et de réponse, tient à vous informer qu'il n'a pas voté le budget principal 2022 pour les raisons suivantes :

- Emprunt trop important dans le cadre de la conjoncture actuelle incertaine (maîtrise des coûts d'énergie de la collectivité...).

- Les travaux de la Place, qui, selon notre avis, n'étaient ni nécessaires, ni urgents, ont notamment généré la démolition d'ouvrages réalisés en 2017/2018 (1ère phase de transformation du cœur de ville).

- D'autres priorités auraient pu être envisagées, notamment, des travaux de voirie, du réseau eau potable, la réalisation d'aménagements contribuant à la réduction de la vitesse automobile...

Ces choix sont portés par la majorité en place, et, sans concertation avec le groupe minoritaire Un Scionzier d'Avance !

COMPTEZ SUR NOUS ! COMPTEZ SUR « UN SCIONZIER D'AVANCE » !

2CCAM

PAM ! LE PASS ARVE & MONTAGNES LA 2^{ÈME} ÉDITION EST LÀ !

Le PAM, ou plutôt le Pass Arve & Montagnes, c'est une cascade de bons plans ! Une famille, ça s'occupe, mais pas n'importe comment : avec le PAM, ça devient un jeu d'enfant !

→ LE PAM, EN QUOI ÇA CONSISTE ?

C'est un chéquier d'activités à utiliser sans modération. Avec le pass, accédez à 6 activités gratuites : un jeu d'aventures, un parcours accrobranche, une descente en luge sur rails, une séance de yoga, une entrée à la piscine et une entrée au musée de l'horlogerie et du décolletage.

→ JACKPOT ! ET ÇA MARCHE À TOUS LES COUPS...

Le Pass Arve & Montagnes, c'est un retour sur investissement IMMEDIAT ! 20€ dépensés et c'est 67€ d'activités qui vous sont offerts. En plus, des réductions sont accordés sur les activités de nos partenaires : promenades en poney, votre entrée journée au parc d'activités de Flaine et sur un stage de moto électrique.



DEMANDEZ LE PROGRAMME

Pour connaître les prestataires participants...

C'est simple et c'est en un clic :

www.cluses-montagnes-tourisme.com

📍 À NOTER

Profitez des bons plans dès le 15 avril et jusqu'au 15 novembre.

20 € : c'est le prix du pass – et pour 3 PAM achetés, le 4^{ème} offert !

#lessoldesavantlessoldes

Inquiet(e) de ne pas pouvoir amortir le chéquier ?

Il sera rentable dès la 2^{ème} activité effectuée ! *

Autant dire que ce serait dommage de s'en priver !

*Calcul à partir des remises moyennes accordées sur chaque coupon



→ MAMAN, ON FAIT QUOI AUJOURD'HUI ?

Rien qu'à l'idée d'entendre la question, vous avez déjà des sueurs froides ? Avec le Pass, vous ne serez plus à court d'idées : un jeu d'aventures en famille, une descente en luge ou encore un parcours accrobranche, nous avons de quoi satisfaire votre tribu !





2CCAM

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES OUVRE SA VÉLOSTATION

Depuis le 2 mai, l'ouverture d'une station vélos est venue compléter l'offre de transport & mobilité d'ARV'i mobilité, à destination des habitants du territoire.

→ UN SERVICE QUI RÉPOND AUX BESOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Le service ARV'i de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes propose depuis le 2 mai la location de vélos avec ou sans assistance électrique à destination des résidents du territoire intercommunal.

Dans un premier temps, la station disposera de 30 vélos à assistance électrique et de 20 vélos traditionnels.

Que vous souhaitiez tester le vélo électrique avant un projet d'achat, ou que vous optiez tout simplement pour un mode de transport alternatif sain, économique et respectueux de l'environnement, ce service de location est fait pour vous.

→ DES PRIX ATTRACTIFS

Les tarifs très avantageux sont dégressifs selon la durée de location (1 ou 3 mois).

Pour un vélo électrique :

1 mois de location pour 50€, soit environ 1,60€/jour

3 mois de location pour 140€, soit environ 1,50€/jour

Pour un vélo classique :

1 mois de location pour 25€, soit environ 0,80€/jour

3 mois de location pour 70€, soit environ 0,75€/jour

Des réductions sont appliquées sur présentation d'un justificatif, pour les moins de 26 ans, les + de 65 ans, les demandeurs d'emploi et les abonnés ARV'i.



OÙ ET COMMENT RÉSERVER SON VÉLO ?

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme Cluses Arve & montagnes au 04 50 96 69 69

Récupération des vélos sur rendez-vous :

Mercredi et vendredi : de 14h30 à 17h30

Samedi : de 10h à 12h / 14h30-16h30

D'ici l'été 2022, l'Office de tourisme intercommunal et le service mobilité et transports deviendront **la Maison du tourisme et de la mobilité**.

Ils bénéficieront de locaux entièrement rénovés en lieu et place de la boutique Carrishop sous les arcades en face de la Mairie de Cluses.

– ON Y ÉTAIT –

LE 9 AVRIL CHASSE AUX ŒUFS

150 enfants ont pu courir dans le parc du château à la recherche des précieux trésors : les œufs de Pâques.



RETOUR EN IMAGES

De nombreuses animations ont rythmé la vie de la commune tout au long de ces trois derniers mois.



30 AVRIL SALON DE L'ARTISANAT ET MARCHÉ AUX FLEURS

Cette première édition a rassemblé 26 exposants et un nombreux public. L'harmonie municipale a assuré l'ambiance musicale.



DU 2 AU 20 MAI EXPOSITION MARQUETERIE

Dans le hall de la M.I. Alice Chamoret est venue présenter ses créations tout à fait exceptionnelles tout en finesse et en délicatesse.

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Comme chaque année, la municipalité a rendu hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale.



17 AVRIL VIDE GRENIER DE LA CABANE

Organisé par l'association La Cabane, ce vide-grenier a rassemblé des centaines de visiteurs sur le nouveau parvis Alpex.



18 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE



A VOIR / A FAIRE

L'AGENDA



17

SEPTEMBRE

→ JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE
SUR LE THÈME DE LA FORÊT

Partir pour une balade de 2 h environ à la découverte de nos forêts, pour découvrir leur richesse et notre environnement proche. L'heure et le lieu de départ seront précisés au début du mois de septembre.

+ D'INFOS www.scionzier.fr



Octobre

→ OCTOBRE ROSE

Des actions de prévention et de sensibilisation sur le cancer du sein.

+ D'INFOS www.scionzier.fr

15

OCTOBRE

→ LOTO DU FESTIVAL
DES MUSIQUES
DU FAUCIGNY

organisé par le comité
d'organisation du festival.

19 H

GYMNASE DE MARNAZ

+ D'INFOS www.scionzier.fr



19 & 20

NOVEMBRE

→ SALON DU POLAR

Après le succès du salon l'an passé, la seconde édition aura lieu le week-end du 19 novembre avec de nombreux auteurs présents et des animations sur le thème du roman policier.

+ D'INFOS www.scionzier.fr



Du 10 au 16

OCTOBRE

→ SEMAINE DU GOÛT

Comme chaque année, vous pourrez partir à la découverte des saveurs d'une région, d'un aliment ou de traditions culinaires.

+ D'INFOS www.scionzier.fr

→ DON DU SANG

SALLE DES FÊTES

+ DE RENSEIGNEMENTS SUR :
<https://dondesang.efs.sante.fr>

LE DIMANCHE MATIN

→ MARCHÉ

LA GRENETTE
DE 7H30 À 12H30



La mairie de Scionzier
remercie ses partenaires
majeurs qui ont permis
la réussite de Musiques en stock



DEGENÈVE //



Grana.fr
TRAITEMENTS DE SURFACES



EXCOFFIER
RECYCLAGE



SAVOIE
LES BETONS
D'ENVIRONNEMENT

GRUPE **SOLS**



BENEDETTI

GUELPA